

INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE

Cyril BERNADE
Chantal LECLERCQ

0. RESUME

L'industrie agro-alimentaire est constituée principalement de PMI mais aussi de grandes entreprises qui contribuent à son important poids économique régional et à sa visibilité nationale. Si les grandes entreprises sont motrices en termes d'exportations, de recherche et développement et d'investissements, les plus petites contribuent à satisfaire une demande plutôt nationale avec des produits spécifiques. Alors que toutes sont soumises à de fortes contraintes réglementaires, les grandes entreprises doivent s'adapter à la mondialisation des échanges (marchés, concurrence) et les plus petites doivent maintenir leurs produits auprès de distributeurs de plus en plus concentrés et exigeants.

Synthèse : Industrie Agro-alimentaire en Nord – Pas-de-Calais	
FORCES Grande variété et complémentarité des produits et des métiers Présence de grands groupes leaders (amylacés, légumes, halieutique) Une R&D privée active (pour les grandes entreprises), de bonnes compétences scientifiques publiques Des industries supports et services à l'entreprise développés en région (logistique, plasturgie, électronique)	FAIBLESSES La concentration de quelques entreprises par sous-secteurs Faiblesse R&D et innovation des PMI Un manque d'image forte à l'international Une érosion de l'emploi CDI Des capacités d'investissements limitées pour les PMI qui rendent les adaptations réglementaires difficiles
OPPORTUNITES Des projets de pôles de compétitivité (aquatique, nutrition longévité santé) L'ouverture vers les pays de l'Est ayant des budgets de consommation alimentaire en pleine expansion De nouvelles habitudes alimentaires qui, si elles sont bien identifiées, ouvrent la voie vers de nouveaux marchés	MENACES Concentration et évolution de la distribution (essor du Hard Discount) Les disparitions dans la filière résultant de certaines opérations financières L'arrivée de nouveaux Etats membres forts sur des produits alimentaires (viandes, légumes) Les effets des réformes européennes (sucre)

I. DEFINITIONS ET GENERALITES

On entend par industrie agro-alimentaire, l'ensemble des industries de transformation des matières premières, d'origine végétale ou animale, en produits destinés à l'alimentation humaine ou animale. Derrière cette définition, apparemment simple, du secteur, il faut prendre en compte la très grande hétérogénéité des produits et la complexité des relations au sein des filières. Cette définition ne comprend pas dans son sens strict ni les producteurs de matières premières, ni les activités périphériques engrais, machines agricoles, services spécifiques.

Par denrée alimentaire, il faut retenir la définition suivante : « toute substance ou produit, transformé, partiellement transformé ou non transformé, destiné à être ingéré ou raisonnablement susceptible d'être ingéré par l'être humain »¹.

Le champ de l'étude couvre les neuf familles de l'industrie agro-alimentaire :

- l'industrie des viandes
- l'industrie du poisson
- l'industrie des fruits et légumes
- l'industrie des corps gras
- l'industrie laitière
- le travail des grains et fabrication de produits amylacés
- la fabrication d'aliments pour animaux
- l'industrie des boissons
- les autres industries alimentaires (pain, pâtisserie, confiserie, sucre, chocolaterie, pâtes alimentaires, thé, café, condiments, aliments adaptés à l'enfant et diététiques)

L'annexe 1 comporte la liste des codes NAF concernés.

II. ETAT DES LIEUX RÉGIONAL ET ACTUALITÉS

II.1. Généralités

Au regard du paysage français, le Nord - Pas-de-Calais est incontestablement une grande région agro-alimentaire. Cela a été historiquement favorisé par sa fertilité naturelle, son « plat pays » et sa situation géographique privilégiée favorisant les échanges. Ainsi au regard des entreprises de plus de vingt salariés, c'est la première région française² en matière d'exportations et d'investissements, et la quatrième région en terme de chiffre d'affaires et d'effectifs.

Sur le plan du poids industriel, la Bretagne demeure leader, suivie par les Pays de la Loire, l'Ile de France et le Nord – Pas-de-Calais. Ces quatre

¹ Source : définition de l'Union Européenne

² Source : Ministère de l'Agriculture, Agreste, EAE, données 2002

premières régions concentrent à elles seules 35% du chiffre d'affaires³ national des industries agro-alimentaires et 37% de ses effectifs appartenant à des entreprises de plus de 20 salariés.

Sur le plan des effectifs totaux (y compris entreprises de moins de 20 salariés) le Nord - Pas-de-Calais se situe en cinquième place⁴ avec 7.2% des effectifs de l'industrie agro-alimentaire en France, derrière la Bretagne avec 11.2% des effectifs, la région Pays de la Loire (10.2%), la région Ile de France (10%) et la région Rhône Alpes (8.9%). Ces cinq régions représentent 47.6% des effectifs de la filière.

La région compte 2617 établissements⁵, dont les petites entreprises représentent la majorité : 83% ont moins de 10 salariés. Seulement 183 entreprises⁶ réparties en 292 établissements ont plus de 20 salariés et emploient 27 825 personnes. Au total, les 2617 établissements emploient environ 38 300 personnes.

En terme d'activité économique, les industries agro-alimentaires régionales ont réalisé, en 2002, 7750 millions € de chiffre d'affaires dont un tiers à l'exportation⁷. Ce qui représente 6.2% du chiffre d'affaires de la filière en France et environ 12% de ses exportations. Sur le plan de la valeur ajoutée brute créée, 1513 millions € sont à comptabiliser en 2002 ce qui situe le Nord - Pas-de-Calais au 4^{ème} rang national.

Le tableau suivant donne les principaux ratios permettant de comparer le secteur en région à l'échelon national et au reste de l'industrie française (IAA compris et hors BTP et énergie) pour 2002⁸.

	2002		
	Secteur en région	Secteur en France	Industrie française
Effectif salarié	27 825	373 432	
CA / salarié	313 k€	315 k€	206.4 k€
Exportations	33.5%	17.7%	38.2%
VA / CA	19.5%	19%	27.3%
VA/salarié	61.2 k€	59.7 k€	56.4 k€
Rémunérations / salarié	25 k€	23.6 k€	28.2 k€
Investissements / salarié	19 k€	9.2 k€	7.8 k€

³ Source : Ministère de l'Agriculture, Agreste, EAE, données 2002 – entreprises de plus de 20 salariés ou réalisant un CA annuel de plus de 5 millions €

⁴ Source : UNEDIC, données 2003

⁵ Source : UNEDIC, données 2003

⁶ Source : Ministère de l'Agriculture, Agreste, EAE, données 2002

⁷ Source : Ministère de l'Agriculture, Agreste, EAE, données 2002

⁸ Source : Ministère de l'Agriculture, Agreste, EAE, données 2002

Le secteur agro-alimentaire français se différencie du reste de l'industrie par un ratio élevé chiffre d'affaires par salarié et un marché essentiellement intérieur.

En région, ce secteur se distingue doublement :

- par son taux d'exportation, double de la moyenne nationale atteinte par les industries agro-alimentaires, qui le rapproche du niveau moyen de l'ensemble des industries françaises (cf II.3.)
- par son taux d'investissement par salarié qui est très élevé au regard des taux constatés à la fois sur le plan de la filière nationale et du reste de l'industrie

Depuis 10 ans en France, les industries agro-alimentaires poursuivent une évolution positive de leurs effectifs avec une hausse de 6.2% entre 1994 et 2003⁹. Dans la même période le reste de l'industrie française perdait 7.1% de ses salariés. En région l'augmentation des effectifs de l'agro-alimentaire est moindre mais stable, + 3.2% entre 1994 et 2003 contrastant cependant nettement avec le reste de l'industrie qui perd 12.3% de ses salariés.

Le tableau ci dessous reprend l'évolution entre 1998 et 2002 des principales données économiques des quatre premières régions françaises¹⁰.

		Bretagne	Pays de Loire	Ile de France	Nord Pas de Calais	IAA France
Chiffre d'affaires (Millions €)	1998	14 851	8 004	7 506	6 739	108 199
	2002	16 249	10 411	8 823	7 750	124 259
	évolution	+ 9.4%	+ 3%	+ 17.5%	+ 15%	+ 14.8%
Exportations (M€)	1998	2 068	928	1 323	2 133	19 724
	2002	2 030	1 075	1 553	2 597	21 978
	évolution	- 1.8%	+ 15.8%	+ 17.4%	+ 21.7%	+ 11.4%
Valeur Ajoutée (M€)	1998	1 843	1 237	1 502	1 491	20 838
	2002	2 319	1 576	1 527	1 513	25 543
	évolution	+ 25.8%	+ 27.4%	+ 1.6%	+ 1.4%	+ 22.6%
Excédent Brut d'Exploit. (M€)	1998	418	335	508	592	7 735
	2002	520	407	475	508	8 569
	évolution	+ 24.4%	+ 21.5%	- 6.5%	- 14.2%	+ 10.8%
Investissements (M€)	1998	299	205	164	270	3 083
	2002	380	262	170	468	3 626
	évolution	+ 27%	+ 27.8%	+ 3.6%	+ 73.3%	+ 17.6%

⁹ Source : UNEDIC

¹⁰ Source : Ministère de l'Agriculture, Agreste, EAE, données 1998 et 2002

L'évolution constatée entre 1998 et 2002 conforte la région Nord - Pas-de-Calais comme pesant le plus en France en exportations et investissements. Elle conserve également son poids important en terme de chiffre d'affaires en suivant l'évolution nationale. On peut constater cependant un net recul en valeur ajoutée et en E.B.E, de manière analogue à la région Ile de France mais contraire aux trois régions leaders et à la moyenne des industries agro-alimentaires hexagonales. Peut-être que la nette augmentation de l'investissement régional observée entre 1998 et 2002 est une réponse à ces performances dégradées.

II.2. Spécificité de l'offre régionale

Bien qu'à des niveaux inégaux, tous les secteurs d'activité, hormis le vin, sont présents dans la région Nord – Pas-de-Calais. Le tableau ci-dessous illustre la répartition des secteurs régionaux au regard de celle observée au plan national¹¹, et indique en gras les spécificités du Nord – Pas-de-Calais.

		IAA Région		IAA France	
		nombre	% IAA régionales	nombre	% IAA nationales
Industrie des viandes	Etab ^{ment}	54	18.5%	1 469	29%
	effectif	4775	17.2%	125 381	33.6%
Industrie du poisson	Etab ^{ment}	34	11.6%	619	12.2%
	effectif	2 001	7.2%	12 320	3.3%
Industrie des fruits et légumes	Etab ^{ment}	14	4.8%	231	4.6%
	effectif	2 922	10.5%	23 417	6.3%
Industrie des corps gras	Etab ^{ment}	6	2%	45	1%
	effectif	700	2.5%	3 043	1%
Industrie laitière	Etab ^{ment}	15	5.1%	591	11.7%
	effectif	2 323	8.4%	57 540	15.4%
Industrie des grains et produits amylicés	Etab ^{ment}	12	4.1%	179	3.5%
	effectif	3 768	13.5%	11 226	3%
Industrie aliments pour animaux	Etab ^{ment}	27	9.2%	467	9.2%
	effectif	1 386	5%	18 137	4.8%
Autres industries alimentaires ¹²	Etab ^{ment}	108	37%	1 264	25%
	effectif	8 098	29.1%	87 576	23.4%
Industrie des boissons	Etab ^{ment}	22	7.6%	633	12.5%
	effectif	495	17.8%	34 792	9.3%

¹¹ Source : Ministère de l'Agriculture, Agreste, EAE, données 2002

¹² comprenant les activités de boulangerie, pâtisserie, confiserie, chocolaterie, thé, café, sucre, condiments et aliments diététiques ou pour enfants

Une industrie régionale de la viande traditionnellement présente

Le secteur du travail de la viande bénéficie d'un environnement régional favorable grâce à une tradition d'élevage. Il continue à peser sur le plan de l'industrie agro-alimentaire régionale avec près de 20% de ses établissements et 15.6% de son chiffre d'affaires. Trois entreprises portent en grande partie le segment de la préparation industrielle à base de viande : Jean Caby – 700 salariés à Saint André (59), Moy Park – 534 salariés à Hénin Beaumont (62) et Herta à Saint Pol sur Ternoise (62). On constate également une spécificité régionale issue de PMI : les Salaisons Loyez et Descamps détiennent à elles seules plus de 50% du marché national pour le saucisson cuit de cheval¹³.

A l'échelle nationale, ce secteur est cependant « modeste » comparé aux régions Bretagne, Pays de la Loire, Rhône Alpes et Midi Pyrénées qui concentrent 60% des effectifs et 63% du chiffre d'affaires du secteur.

Un secteur des légumes avec deux grands leaders¹⁴

L'industrie des fruits et légumes est également un point fort de l'activité agro-alimentaire régionale employant 12.5% des effectifs de la filière nationale. Le Nord – Pas-de-Calais se caractérise par un réseau dense de partenaires économiques présents sur toute la filière (producteurs, négociants, transformateurs, exportateurs).

Première région française productrice de pommes de terre (1 900 000 tonnes, soit 38% de la production nationale) et dotée de capacités de stockage importantes (plus de 400 000 tonnes en bâtiments spécialisés), le Nord – Pas-de-Calais est un opérateur majeur sur les marchés du frais. En transformation, la région réalise, au travers du groupe Mc Cain, 90% de la production nationale de frites surgelées sur les sites de Harnes et Béthune.

Le Nord – Pas-de-Calais développe une activité de transformation et de conservation parmi les plus importantes d'Europe : avec plus de 130 000 tonnes de légumes transformés produits chaque année. Un des principaux transformateurs européens est implanté dans le Nord – Pas-de-Calais : le groupe Bonduelle employant près de 1800 salariés en région (Bonduelle Food Service, Bonduelle Grand Public et BPL Légumes). Sans oublier les PMI telles que Leblanc-Lunor, Adrien diffusion et Conserveries de Wervicq.

Transformation des produits de la mer : un pôle européen dynamique

L'industrie de transformation des produits de la mer est une forte spécificité régionale avec 17% des entreprises françaises, 18% de ses effectifs, 19% du chiffre d'affaires de la filière, 16.5% de la valeur ajoutée¹⁵ nationale. C'est la deuxième région française derrière la Bretagne.

¹³ Source : www.agroalimentaire-npdc.com

¹⁴ Source : www.agroalimentaire-npdc.com

¹⁵ Source : Ministère de l'Agriculture, Agreste, EAE, données 2002

Ce secteur est composé de 24 entreprises de plus de 20 salariés réparties dans 34 établissements. Le tableau ci-après donne quelques indicateurs économiques comparés au plan régional et national¹⁶.

	Produits de la mer en Région	Produits de la mer en France	Moyenne des IAA régionales
CA / salarié	227 k€	217 k€	313 k€
Taux exportation	12%	9.7%	33.5%
VA / CA	16.4%	19.2%	19.5%
VA / salarié	37.2 k€	41.5 k€	61.2 k€
Rémunérations / salarié	19 k€	20.3 k€	25 k€
Investissements/ salarié	4.8 k€	5.8 k€	19 k€

Le secteur est essentiellement manufacturier avec de faibles investissements et couvre un marché essentiellement national. Le taux de rémunération par salarié est inférieur au niveau national du secteur une main d'œuvre faiblement qualifiée.

Les entreprises sont situées principalement autour de Boulogne-sur-Mer, premier port de pêche français (avec 50 000 tonnes de poissons pêchés par an).

Ces entreprises sont présentes dans les secteurs du mareyage (groupe Pomona), du filetage manuel et du filetage mécanique (groupe Pieters, Eurofilets...), des conserves (Delpierre Mer et Tradition, Régals du Touquet), de la salaison et de la fumaison (Simon-Dutriaux, Corrué, Bourgain, SIF France). Elles sont aussi spécialisées dans le conditionnement (Conegan, Packopale, Frais Embal) et la préparation de produits élaborés et de plats cuisinés (Entrées de la mer, JC David, Findus, Jacques Maes).

Boulogne-sur-Mer peut être considéré comme le 1^{er} centre de traitement des produits de la mer d'Europe avec près de 300 000 tonnes de poissons travaillées par an.

L'activité de ces entreprises bénéficie d'infrastructures logistiques adaptées : 200 000 m³ d'entrepôt frigorifique et une gare de marée moderne qui héberge 22 entreprises de transport et permet le chargement simultané de 110 gros porteurs.

De plus la production et le traitement de la crevette devient l'un des marchés d'excellence du territoire avec la présence de deux entreprises majeures dans le secteur : Sofranor filiale du groupe français Krustanor traitant 3000 tonnes de crevettes par an et de l'entreprise française Crusta d'oc Capeucus (produisant et commercialisant 4400 tonnes de crevettes par an). Une troisième entreprise, également spécialisée sur la crevette, est en cours d'implantation : Unima frais (nationalité malgache) qui traitera au démarrage 1500 tonnes par an. Ainsi ces trois entreprises transformeront près de 9000 tonnes de crevettes soit 43% de la consommation française, estimée en 2003

¹⁶ Source : Ministère de l'Agriculture, Agreste, EAE, données 2002

à 21 000 tonnes avec une hausse annuelle de la demande de 21 %¹⁷.

Du point de vue du capital humain, la main d'œuvre est diversifiée, avec le développement au fil des années de vrais savoir-faire sur plusieurs métiers du secteur comme celui de fileteur. De plus, la présence d'une filière de formation locale est reconnue et en bonne adéquation avec les besoins à la fois des entreprises, et des personnes (ergonomie par exemple)¹⁸.

Transformation des grains et amylicés : une région à la pointe, à l'activité très concentrée

Le Nord – Pas-de-Calais est une région phare dans le travail des grains et la fabrication des produits amylicés (hors meunerie) car un emploi sur deux du secteur en France est basé en région¹⁹. Les entreprises Roquette Frères à Lestrem, numéro 1 mondial de la production de polyols, et de Cerestar à Haubourdin (groupe Cargill) leader européen des amidons et dérivés, concentrent la quasi totalité de l'activité régionale soit près de 3800 salariés. Même si elle n'est pas rattachée statistiquement à ce secteur d'activité mais à celui des « autres industries alimentaires », on peut également intégrer à ce secteur la société Lesaffre, leader mondial de la levure de boulangerie basée à Marcq en Baroeul et employant près de 450 personnes sur son site marquois et 7000 dans le monde.

Des spécificités régionales diversifiées

La région possède également des secteurs forts avec une bonne représentativité nationale sur les domaines :

- de la fabrication d'aliments pour animaux : 17% des effectifs nationaux et 20% des entreprises avec notamment la société Boulonnaise Continental Nutrition (650 salariés)
- de la fabrication du sucre et assimilés : 15% des effectifs nationaux et 50% des entreprises avec par exemple Tereos (ex Union SDA/Béghin-Say) à Thumeries ou le groupe japonais Ajinomoto, spécialiste mondial dans la fabrication d'édulcorants de synthèse qui a fait le choix du Nord – Pas-de-Calais pour accroître sa production d'aspartame²⁰.
- de la transformation du café et chicorée : 10% des effectifs nationaux et 50% des entreprises comme la société Leroux (groupe Finaler) à Orchies employant 205 salariés, leader dans son domaine, ou la société Fichaux Industrie à La Madeleine avec 117 salariés
- de la brasserie : 21% des effectifs nationaux et 70% des entreprises avec la Brasserie de Saint Omer (210 salariés) ou les Brasseurs de Gayant à Douai (111 salariés).

¹⁷ Source : TNS Secodip – cumul année 2003 crevettes et gambas.

¹⁸ Les annexes donnent les contacts de tels organismes

¹⁹ Source : Ministère de l'Agriculture, Agreste, EAE, données 2002

²⁰ Source : Agence Française pour les investissements internationaux, décembre 2004

II.3. L'international

La région Nord - Pas-de-Calais est la première région de France pour l'exportation de produits alimentaires, 33% du chiffre d'affaires²¹ en 2002 des entreprises agro-alimentaires régionales étant exporté. La moyenne nationale est de 17.7% du chiffre d'affaires à l'export. Le volume de 2600 millions € des exportations alimentaires issues de la région représentent près de 12% des exportations de la filière nationale²².

Les exportations régionales des produits alimentaires progressent de 8.6% entre 2001 et 2003 alors qu'elles marquent pour le reste des produits industriels un recul global de -3.5% sur la même période.

Cependant les trois premiers trimestres 2004 voient la tendance s'inverser. Alors que les produits industriels (hors IAA) augmentent de près de 4%, les exportations des produits agro-alimentaires stagnent.

La balance commerciale reste malgré cela excédentaire et l'excédent continue même à s'accroître pour les trois premiers trimestres 2004 comparés à 2003. Parmi les 25 premières entreprises exportatrices régionales en 2003²³, on trouve en première place Roquette (40^{ème} au rang national). Tereos, Continental Nutrition, Coca Cola Production et Lesaffre figurent également dans ce classement.

A l'inverse, hormis Coca Cola Production, aucune industrie agro-alimentaire nordiste ne figure parmi les principales entreprises importatrices régionales.

II.4. Actualités

La filière agro-alimentaire régionale structure ses atouts

Le Nord - Pas-de-Calais s'est doté d'une marque collective agro-alimentaire, « saveurs en or » qui concerne plus de 100 produits fabriqués par 40 entreprises agro-alimentaires, producteurs indépendants ou groupements d'agriculteurs. Celles-ci totalisent 2500 emplois pour un chiffre d'affaires de 200 millions €²⁴.

Un site portail de l'agro-alimentaire régional a également vu le jour. Il a vocation à fournir un panorama exhaustif du secteur agro-alimentaire régional : données chiffrées, classification nationale, approche par filière d'activité²⁵.

Arras et Cambrai : des territoires en développement²⁶

La zone d'activité d'Artoipôle (Arras) continue son développement lié aux IAA. En effet, son nom est souvent associé à l'agro-alimentaire puisque des sociétés comme Häagen Dazs, Daniel Dessaint ou Perkins y sont implantées.

²¹ Source : Ministère de l'Agriculture, Agreste, EAE, données 2002

²² Source : Douanes, données 2003

²³ Source : Douanes

²⁴ Source : Les Echos du lundi 27 septembre 2004

²⁵ Ce site est consultable à l'adresse suivante : www.agroalimentaire-npdc.com

²⁶ Source : Revue de presse 2004, La Gazette Nord – Pas-de-Calais, La Voix du Nord

La zone est également connue pour son activité logistique. Les transports Guidez, spécialistes des fruits et légumes, vont construire 1500 m² de chambres froides et 1800 m² de bureaux moyennant 2.5 millions € qui leur permettront d'embaucher 40 salariés, pour un effectif actuel de 210 personnes. La zone accueille de nouveaux arrivants avec le chocolatier Cemoi, qui doit se doter pour le début 2005 d'une plate-forme logistique de 12 000 m² bâtis pour 6 millions €, avec 20 emplois à la clef (en plus de son site dans le Dunkerquois). Le norvégien Fishcut vient d'ouvrir un atelier de découpe et de conditionnement de poissons, qui emploiera 15 salariés. Enfin, l'allemand Grimme, spécialiste du matériel agricole lié à la pomme de terre, investit 1.5 millions € dans un bâtiment qui devrait ouvrir début 2005 et employer à terme une trentaine de personnes. La communauté urbaine poursuit son effort d'accompagnement en construisant une pépinière destinée à la filière agro-alimentaire, très présente dans l'arrondissement.

2004 a vu l'inauguration sur la zone actipôle à Cambrai de l'usine Florette. Des chaînes de production, sortent chaque jour huit tonnes de salades en sachets. Pour 2005-2006, l'objectif annuel a été fixé à 6000 tonnes de produits finis, soit environ 2.5 fois plus qu'aujourd'hui. Pour l'instant dédié à la salade, le site nordiste va rapidement monter en puissance. Ainsi, au deuxième semestre 2005, les crudités devraient faire leur apparition. Parallèlement, l'effectif augmentera également : de 150 à fin 2004, il devrait passer à 350 d'ici à trois ans. Ce cinquième site du groupe, qui a mobilisé 20 millions € d'investissements, vise les marchés nord européens.²⁷

Des décisions stratégiques dans la boulangerie, les farines, et la charcuterie

Le groupe Holder (marque Paul) a réalisé un investissement important à Marcq en Baroeul²⁸. Racheté par le boulanger - pâtissier industriel en 2004, l'ancien site Thalès de Marcq en Baroeul va être complètement réaménagé moyennant un investissement de 40 millions €. Le groupe boulanger a décidé de réaliser sur cette zone de dix hectares, dont 2.6 bâtis, un pôle de formation destiné à accueillir 500 à 600 personnes par an. L'aménagement du site permettra également de réunir une partie des activités qui sont actuellement déployées sur l'ensemble de la région (à La Madeleine, à Arras ou à Lesquin).

Le fabricant de farines WestHove, basé à Arques, est aujourd'hui le leader européen sur la niche des farines fonctionnelles et naturelles, qui entrent dans la composition des snacks, céréales de petit déjeuner ou encore de plats cuisinés. La société a doublé de taille en cinq ans, pour atteindre 10 millions € de chiffre d'affaires en 2004 (dont 80% à l'export) avec 32 salariés, et dispose d'un site industriel qui a bénéficié de 6 millions € d'investissements

²⁷ Source : *La Voix du Nord* du 23 septembre 2004

²⁸ Source : *La Gazette Nord – Pas-de-Calais* du 7 octobre 2004

entre 2001 et 2003²⁹. A l'automne 2004 l'actionnaire principal a cédé en effet l'essentiel de ses parts au géant Limagrain, pour ne conserver que 4.5%. Dans la même opération, le capital-risqueur Siparex a également cédé sa participation (33%). L'intégration à Limagrain doit permettre au nouvel ensemble de devenir incontournable dans le secteur des farines fonctionnelles et des « masa flours » (farines spéciales pour les produits de snacking notamment). Les gammes de produits seront rapidement fusionnées et certaines productions seront transférées sur le site arquois, qui dispose encore d'importantes capacités. Selon Alain Perrin, DG de la branche Limagrain Céréales Ingrédients, le chiffre d'affaires de WestHove pourrait facilement être doublé dans les trois à cinq ans pour atteindre 25 à 30 M€.

En 2004, faute de repreneur, Pierre Briet, président de Jean Caby, spécialiste en charcuterie, cède son usine au géant américain Smithfield Foods (50 000 salariés, 10 milliards \$ de chiffre d'affaires en 2004)³⁰. Le groupe Jean Caby représente 1950 salariés répartis dans 4 usines dont celle de Saint André (700 personnes). La marque française de charcuterie rejoint ainsi les sociétés SBS Landivisiau (ex-Société bretonne de salaisons), SBS Quimper (ex-Jean d'Erqué) et SBS Saint-Etienne (ex-Imperator) dans le portefeuille du groupe qui ambitionne de constituer le numéro un français de la charcuterie industrielle. Avec un chiffre d'affaires de 128.6 millions € l'an dernier, Jean Caby avait injecté 55 millions d'euros, sur dix ans, dans son site de Saint André, réorganisant ses pôles de production (saucisses cocktail, saucisson et jambon cuit) et multipliant les innovations. En France, Smithfield devrait réaliser entre 350 et 400 millions € de chiffre d'affaires dans la charcuterie et disposera désormais d'une marque connue du grand public³¹.

Les disparitions continuent, les emplois stables diminuent

Si le nombre de salariés a augmenté régulièrement de 1994 à 2003, le nombre d'établissements a quant à lui diminué de 4.6%³² sur la même période. De plus on note depuis 2002 un essoufflement de l'augmentation du nombre de contrats à durée indéterminée au profit de contrats plus précaires. Avec 840 salariés intérimaires équivalent temps plein en 2002, le secteur agro-alimentaire connaît le taux de recours à l'intérim le plus élevé en région (7.3% de l'intérim régional)³³. Et si les offres d'emploi déposées ont progressé de 4.8% entre 2002 et 2003, elles concernent pour les 3/5 d'entre elles des contrats inférieurs à 6 mois.

Entre avril 2003 et mars 2004, le secteur agro-alimentaire régional enregistre 10 procédures économiques dans le cadre de plans de sauvegarde portant sur 645 emplois soit 1.7% de l'effectif du secteur. Les inscriptions pour motif

²⁹ Source : *Les Echos* du 18 septembre 2004

³⁰ Source : *La Gazette Nord – Pas-de-Calais* du 30 décembre 2004

³¹ Source : *Les Echos* du 19 février 2005

³² Source : *Ministère de l'Agriculture, Agreste, EAE, données 2002*

³³ Source : *DRTEFP*

de licenciement économique ont augmenté de 6.7% entre 2003 et 2002. Cette augmentation, rapportée à l'effectif salarié total, est cependant limitée à un taux de 1.3%. On ne peut donc pas considérer que les indicateurs emplois du secteur soient au rouge comparativement aux activités textiles avec un taux de 7.7%.

2004 a été marquée par la liquidation judiciaire de la brasserie Terken, 296 emplois touchés, la sucrerie de Pont d'Ardres, 82 personnes et l'activité de conditionnement de la viande de la société Delys Food à Péronne en Mélançois touchant 46 salariés.

Enfin, on peut relever dans l'actualité, que nombre d'entreprises appartenant à des groupes sont sujettes à des restructurations comme l'entreprise régionale de confiserie chocolaterie Lamy Lutti, 550 salariés basés à Bondues qui appartient au groupe agro-alimentaire néerlandais CSM.

II.5. Organismes et associations de référence

Différentes structures, participent au développement de ce secteur au niveau européen, national et régional.

Au niveau européen, on peut citer la Confédération des Industries Agro-alimentaires de l'Union européenne - CIAA.

Au niveau national, on peut citer l'Association Nationale des Industries Alimentaire - ANIA et les groupements professionnels spécialisés par filières.

Sur le plan régional, on peut citer dans les représentations du secteur :

- le PIA (pôle des industries alimentaires, à Marcq en Baroeul) qui représente l'ANIA en région
- la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
- le pôle halieutique (Boulogne sur Mer)
- le comité de Promotion des produits alimentaires régionaux

Les contacts de ces organismes sont fournis en annexe.

III. ANALYSE STRATEGIQUE ET ECONOMIQUE

III.1. Le contexte dans l'Union Européenne³⁴

Les filières traditionnelles reculent

Avec une valeur ajoutée de 175.6 milliards € enregistrée en 2001, les industries agro-alimentaires constituent, après les industries métallurgiques, le deuxième secteur de l'industrie manufacturière en Europe. Les principaux pays y sont à l'image de leurs poids démographiques : l'Allemagne, le Royaume Uni et la France réalisant 48% de la valeur ajoutée et 53% du chiffre d'affaires dans la configuration de l'Europe à 25. Avec un taux de spécification³⁵ supérieur à 20% contre 11.5% en moyenne dans l'Union

³⁴ Source : EUROSTAT

³⁵ Taux de spécification : valeur ajoutée des IAA nationales en % du total de l'industrie

Européenne, les nouveaux états membres, Chypre et Pays Balte, sont très actifs dans ce secteur. Les IAA sont aussi une spécialité grecque, danoise et néerlandaise ; à l'inverse les taux de spécification sont les plus faibles en Finlande, en Allemagne et en Suède.

L'industrie des boissons et celle des viandes sont de poids équivalent en taux de valeur ajoutée avec 17.7% de la valeur ajoutée totale des IAA européennes. Elles cèdent cependant peu à peu du terrain tout comme les filières poisson, produits gras, aliments pour animaux et la filière viande, notamment, avec les problèmes d'épidémie spongiforme bovine (ESB). Ces filières traditionnelles ont donc progressivement fait une place plus grande aux « autres industries alimentaires » qui totalisent 37% en valeur ajoutée. Quelques segments se sont particulièrement développés : les produits chocolatés, la pâtisserie de conservation et les condiments.

4.4 millions de personnes (dont près de 2 millions en Allemagne, Royaume Uni et France) étaient employées dans l'industrie agro-alimentaire européenne soit 13% de la main d'œuvre dans le secteur manufacturier. Près de 20% des emplois du secteur résidaient dans les nouveaux Etats Membres. La fabrication du pain (1.12 million de personnes) et l'industrie des viandes (0.98 million de personnes) constituent les plus gros employeurs, tandis que les filières lait et boissons occupent respectivement 400 000 et 440 000 personnes.

Des emplois faiblement qualifiés

Les salariés de l'industrie agro-alimentaire apparaissent moins qualifiés que ceux de l'industrie manufacturière dans son ensemble. Plus de 16% des salariés du secteur manufacturier avaient un diplôme de niveau universitaire en 2002 contre 11% pour l'industrie alimentaire. En 2002, un peu plus de 36% des personnes employées dans le secteur alimentaire dans l'UE n'avaient suivi qu'un enseignement primaire. C'est en Autriche, Belgique, Espagne, Estonie, Finlande et Irlande que l'on trouve les plus fortes proportions de salariés avec un niveau universitaire (plus de 15%).

Grandes entreprises au Nord et PMI au Sud

L'industrie alimentaire est un secteur très diversifié, composé de grandes multinationales mais aussi de petites entreprises souvent familiales. Les principales sociétés alimentaires dans l'UE en termes de chiffre d'affaires se localisent essentiellement au Royaume Uni (Unilever, Diageo, Cadbury-Schweppes), en France (Danone), et aux Pays Bas (Heineken). Si les grandes entreprises concentrent 52.8% de la valeur ajoutée en 2001, les emplois sont plutôt situés dans les PMI de moins de 250 personnes (en moyenne les 2/3). C'est en Italie, en Espagne et au Portugal que les petites entreprises (moins de 50 personnes) emploient le plus de personnes (plus de 50%). A contrario dans les Pays du Nord de l'Europe, le Royaume Uni, l'Estonie, la Finlande, le Danemark et l'Estonie se distinguent en regroupant plus de 50% des salariés dans les entreprises de plus de 250 personnes. Les taux de productivité sont les plus élevés pour les grandes entreprises avec une moyenne européenne

de 55 k€ / salarié (moyenne nationale France de 59.7). L'Irlande (118.2), les Pays Bas (88.3), la Belgique (71.7) et le Royaume Uni (67.6) présentent les taux de productivité pour les grandes entreprises les plus importants.

Une diminution de la consommation des produits alimentaires

Le budget alloué à la consommation a augmenté dans tous les pays de l'Union entre 1995 et 2001 et notamment dans les nouveaux pays : Chypre (+35%), Estonie (+40%) et Lettonie (+42%). Pourtant on mesure une nette diminution de la part consacrée aux produits alimentaires, sur la même période, passée de 20 à 17%. Les principaux Etats membres se situent en dessous de la barre des 15% comme l'Allemagne (12% du budget des ménages), le Royaume Uni (11%) ou la France (14%). Outre la baisse globale de la part du budget alloué à la consommation alimentaire, les habitudes d'achat ont sensiblement changé, parfois en réaction à des contraintes extérieures (alertes sanitaires). Le secteur des viandes recule alors que la consommation de pain et de céréales augmente dans la plupart des pays, tout comme les boissons non alcoolisées.

Importations et exportations des nouveaux Etats membres

En 2003, les 10 nouveaux Etats membres ont totalisé 9% des importations associées à l'industrie des corps gras, 8% dans les aliments pour animaux et 8% pour les autres industries alimentaires. 6% des exportations de l'industrie des viandes proviennent de ces Etats, ainsi que 8% des fruits et légumes et 9% des produits alimentaires pour animaux. La Hongrie et la Pologne se démarquent sensiblement des autres nouveaux Etats membres étant davantage spécialisés dans les exportations des produits carnés et des fruits et légumes (commerces intra et extra communautaire confondus). Ces deux pays ont totalisé 5% des exportations communautaires des viandes et 8% des exportations de fruits et légumes en 2003.

III.2. La problématique sucrière

Au sein des industries agro-alimentaires, l'industrie sucrière est une industrie lourde. Les investissements y sont élevés et la rentabilité limitée par une contrainte majeure : les usines ne tournent que trois mois par an, pendant la récolte des betteraves. L'enjeu est industriel, mais également agricole : 60% de la production de sucre de betterave sont assurés par des coopératives détenues par les planteurs. Le géant Tereos est issu de la fusion de la coopérative Union SDA et de Béghin-Say, racheté par les planteurs en 2002. Le deuxième groupe présent en France sur le sucre est Saint Louis Sucre. Cette industrie a constamment restructuré et concentré sa production. « Les coopérateurs français ont une double sensibilité, rappelle Philippe Duval, président du directoire de Tereos. Ils viennent d'investir et ne veulent pas

qu'un nouveau règlement les prive d'exploiter des outils qu'ils savent valables et les terres les plus productives d'Europe »³⁶.

En effet, avec 12 tonnes de sucre à l'hectare, la France, première productrice de sucre de betterave au monde, est aussi championne des rendements. Aujourd'hui, les principes de l'ancienne Politique Agricole Commune sont encore appliqués aux planteurs de betteraves et aux industriels sucriers : des prix garantis élevés, des importations bloquées par des droits de douanes (selon le programme de la préférence communautaire), des surplus européens exportés sur le marché mondial grâce à des subventions financées par les cotisations professionnelles. Des quotas de production sont répartis par pays et par usines. Les excédents hors quotas sont exportés au cours mondial. Il faut savoir que le prix moyen du sucre dans l'Union Européenne s'élève à 665 € la tonne, alors que le cours mondial évolue entre 150 et 200 €. Les réformes de la PAC ont jusqu'ici épargné le sucre, mais les menaces de remise en cause s'accumulent.

Aujourd'hui, l'Union Européenne réexamine ce régime. De leur côté, les grands producteurs de sucre de canne, avec à leur tête le Brésil, contestent le régime sucre auprès de l'OMC. Certains pays pauvres, eux aussi producteurs de canne, frappent à la porte. Les industries agro-alimentaires, utilisatrices de sucre, défendent également l'ouverture du marché et la baisse des prix. Dans un avenir proche, il est probable que les industriels sucriers devront accepter une baisse du prix de la betterave et du sucre, exporter moins et importer plus.

Le groupe SDHF (Sucrieries Distilleries des Hauts de France) se réorganise en vue de la fin du règlement sucrier européen et va se hisser au niveau de ses concurrents en terme de durée de campagne. Dans la région, cette adaptation s'est traduite, en 2004, par la fermeture de la sucrerie du pont d'Ardres, l'une des deux usines rachetées en janvier 2003, avec leurs quotas, à Beghin-Say.

Le groupe conservera une unité de déshydratation et quelques services. SDHF veut augmenter parallèlement la durée d'utilisation de ses trois sucreries (Lillers, Attin et Abbeville) pour en lisser les coûts fixes. La durée moyenne actuelle est de 80 jours contre 160 pour British Sugar ou 100 jours pour Saint Louis. L'objectif est d'atteindre 100 jours³⁷.

Le groupe Tereos est présent en région sur trois sites : Boiry Sainte Rictude, Escaudoeuvres et Thumeries. Il a procédé à la réorganisation de ses unités de conditionnement avec une fermeture partielle de Thumeries en 2004³⁸.

³⁶ Source : *Le Monde* du 27 octobre 2004

³⁷ Source : *Les Echos* du 23 septembre 2004

³⁸ Source : *Tereos, direction de la communication*

Les industriels tant sucriers que ceux qui produisent des amylacés (Roquette Frères, Cerestar France) sont particulièrement innovants et ont acquis un savoir faire en matière de produits dérivés. Ils fournissent par exemple les industries de la confiserie, de la chimie fine et de la pharmacie. Les bio éthanol sont également prometteurs de développements et l'avenir de ce type de produits intéresse toute la filière à travers ces entreprises leaders³⁹.

Par exemple, le groupe Tereos a acquis, à travers sa filiale BENP (Bio-Ethanol Nord Picardie), la société SODES, l'un de principaux producteurs européens d'alcool de synthèse pour y produire de l'éthanol de blé en 2007. En ce qui concerne l'alcool éthanol de betterave, Tereos lancera en 2005 à Origny Sainte-Benoîte (Aisne), la construction d'une unité de production d'une capacité de 2 millions d'hectolitres par an. Cette unité aura pour vocation de traiter des « égouts pauvres » provenant des sucreries Tereos d'Origny, Escaudoeuvres, Boiry, Vic et Chevrières⁴⁰.

III.3. L'ouverture de la région Nord - Pas-de-Calais

Fortes présence d'implantations extrarégionales

Cinquante entreprises sont à capitaux étrangers en région. Elles représentent 69 établissements et emploient 11 069 personnes soit 30% de l'emploi des IAA. On peut citer Coca Cola (qui poursuit les investissements sur son site dunkerquois), Häagen Dazs (production et distribution pour l'Europe et l'Asie), Mc Cain (siège européen – deux sites), Nestlé (quatre sites). On constate également une part croissante d'entreprises françaises venant s'installer dans le Nord – Pas-de-Calais.

La région, a vu se concrétiser, avec l'appui des agences de développement régionales, en 2004, 7 projets IAA qui dans leur très grande majorité émanent tous d'entreprises françaises⁴¹ :

Cemol (France), Unima (France), Crusta d'Oc (France), Banalliance (France), Delpierre Mer et Tradition (France), Natura Fresca (Belgique), Spuntini (Belgique).

Ces 7 projets, dont 4 sont des créations d'entreprises nouvelles et les 3 autres des projets d'extension, permettront la création de 228 emplois nouveaux à 3 ans et vont impliquer 45 millions € d'investissements.

Le développement d'un pôle d'excellence sur l'halieutique

La région bénéficie de plusieurs pôles d'excellence dont le pôle halieutique. Le monde économique boulonnais a, depuis des années, développé un savoir-faire autour des métiers de la filière Produits de la Mer (voir II.2.).

Boulogne-sur-Mer déjà reconnue par la DATAR comme Système Productif Localisé (SPL) dans le domaine de l'halieutique est depuis novembre 2004, la

³⁹ Voir la note Energie pour de plus amples explications

⁴⁰ Source : Tereos, direction de la communication

⁴¹ Source : Nord France Experts, bilan des actions 2004

48^{ème} technopole de France⁴².

A partir de 1992, Boulogne-sur-Mer a mis aux normes européennes l'ensemble de ses entreprises de commercialisation et de transformation des produits de la mer, les investissements se sont élevés à 183 millions € et ont permis de structurer l'ensemble des entreprises, des services spécialisés, des organismes de recherche ou de formation qui exercent dans cette filière⁴³.

L'ensemble des acteurs de la filière ont, en 2002, été regroupés au sein du « Pôle filière halieutique ». Cette structure regroupe :

- les professionnels de la pêche, de la transformation et de la commercialisation, par l'intermédiaire de leur syndicat professionnel
- les centres de recherche : IFREMER, AFSSA, Centre d'Etude et de Valorisation des Produits de la Mer (CEVPM), Université du littoral côte d'opale (ULCO)
- les organismes de formation des produits de la mer (CFPM et l'Université du littoral)
- la Chambre de Commerce et d'Industrie de Boulogne-sur-Mer
- l'agence de développement Boulogne-sur-Mer Développement Côte d'Opale
- le Syndicat mixte d'aménagement de parc d'activités du Boulonnais (le Syndival)
- la Communauté d'Agglomération du Boulonnais

Ses objectifs sont les suivants :

- développer des programmes de "recherche-développement" en relation avec les laboratoires spécialisés
- améliorer la normalisation, la qualité et la traçabilité des produits pour les faire bénéficier d'une marque collective
- intensifier la promotion de Boulogne-sur-Mer et de ses entreprises (salons, organisation de missions à l'étranger, relations presse...)
- favoriser la création et le développement de nouvelles entreprises

Les emplois liés directement à la capture, au négoce, à la transformation ou à la logistique des produits de la mer représentent 4985 salariés en 2003, soit une augmentation de 5.5 % par rapport à 1999. Parallèlement, le nombre d'entreprises enregistrait une réduction de près de 7 %, suite notamment au regroupement de sociétés, notamment de mareyage⁴⁴. Dans la filière, il est important de relever que l'activité mareyage (commerce de gros) est prépondérante avec 60 entreprises et 1300 emplois en 2003 et que les activités de transport, d'entreposage et de conditionnement sont en constante progression⁴⁵.

⁴² Source : CCIBCO, parution Partenaires, janvier 2005

⁴³ Source : Pôle de la filière halieutique

⁴⁴ Source : CCIBCO - recensement des entreprises 2004 - traitement Eurotrans

⁴⁵ Source : CCIBCO - recensement des entreprises 2004 - traitement Eurotrans

On peut également souligner l'internationalisation des firmes installées à Boulogne-sur-Mer. La position géographique de l'agglomération, située entre les pays producteurs du Nord et les pays consommateurs du Sud, les installations logistiques, et un complexe de transformation unique en Europe ont entraîné de nombreux investissements étrangers. Boulogne-sur-Mer constitue en effet un territoire attractif pour les sociétés étrangères : c'est ainsi que l'on trouve des entreprises islandaises, norvégiennes, danoises, suédoises, hollandaises, chiliennes, belges, malgaches, néo-zélandaises, écossaises...

Quelques exemples d'implantations :

- internationales : SIF (IS), Fjord Seafood (N), Whitelink Seafoods (UK), Hallvard Leroy (N), Cord Crown and Seal (USA), IMEF (USA), Sealord (NZ), Anova Food (NL), UNIMA Frais (Madagascar)
- Française : Tradimar, Copromer Delanchy, Charly Guennec, Pomona⁴⁶

En 2003, environ 25 % de la production française de poissons (hors crustacés, coquillages, céphalopodes) est débarquée à Boulogne-sur-Mer et le solde restant des quantités débarquées est réparti sur les 40 autres ports français⁴⁷.

Par ailleurs, d'un point de vue foncier, le parc paysager de Landacres (ISO 14000) et demain l'extension de Capécure (suite au départ de Comilog) représentent une réelle opportunité de développement.

III.4. Qualification et âge des actifs⁴⁸

Grands groupes de qualification	Part en 1990	Part en 1999	Evolution
Employés	18.9%	17.4%	-1.5%
Ouvriers non qualifiés	22.0%	19.3%	-2.8%
Ouvriers qualifiés	43.1%	43.4%	0.3%
Professions intermédiaires, cadres et ingénieurs	14.5%	18.5%	3.9%

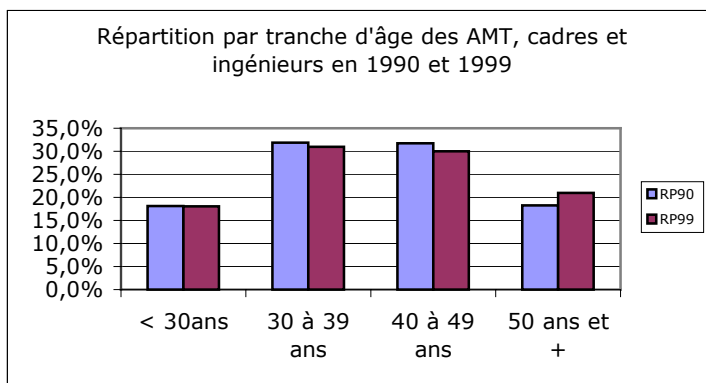
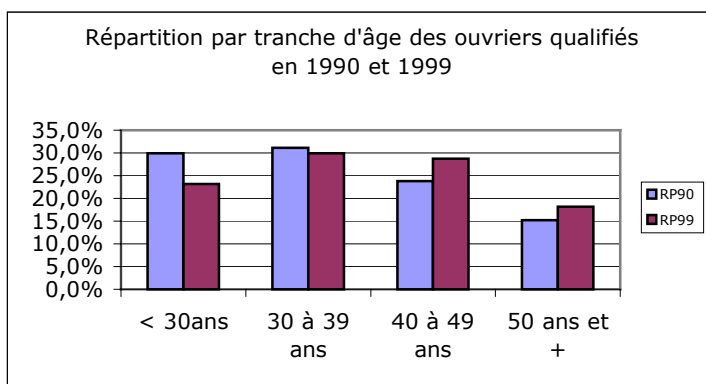
Grands groupes de qualification	Niveau moyen de diplôme	
	- de 30 ans	30 ans et +
Employés	BAC	CAP/BEP
Ouvriers non qualifiés	CAP/BEP	Inf CAP/BEP
Ouvriers qualifiés	CAP/BEP	CAP/BEP
Professions intermédiaires, cadres et ingénieurs	BAC+2	BAC

⁴⁶ Source : Boulogne sur Mer Développement Côte d'Opale

⁴⁷ Source : Ofimer 2003

⁴⁸ Analyse réalisée par la DRTEFP, février 2005

Grands groupes de qualification (Age moyen)	en 1990	en 1999	Evolution
Employés	37.5	38.0	0.4
Ouvriers non qualifiés	34.6	36.1	1.5
Ouvriers qualifiés	37.1	39.1	2.0
Professions intermédiaires, cadres et ingénieurs	40.0	40.5	0.4



Du fait de l'impossibilité d'isoler le pôle alimentation dans la nomenclature d'activité NES en 36 postes, la part des employés est très importante, elle est gonflée d'un nombre important d'actifs occupés aux fonctions de vente. Plus globalement ce secteur est caractérisé par un faible poids de la technologie. Découle de ces deux caractéristiques une sous-représentation des professions intermédiaires et supérieures. Ces derniers ont en revanche un niveau de formation élevé à mettre en relation avec les fonctions recherche, développement présentes en région.

Les autres actifs ont les niveaux de formation parmi les plus faibles de l'industrie. Chez les jeunes de moins de trente ans le profil des ouvriers non qualifiés est similaire à celui des ouvriers qualifiés.

Ce secteur d'activité ne semble pas touché par des problèmes de renouvellement de main d'œuvre liés au vieillissement des actifs.

III.5. La Recherche - Développement et l'innovation

D'après le ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, les industries agro-alimentaires représentent en France, en 2002, 2.3% des dépenses intérieures de R&D des entreprises françaises avec 493 millions €. Ce taux est en légère croissance chaque année puisqu'il était de 1.9% en 1998 et 1.7% en 1994.

Ce sont 4209 personnes qui se consacrent à la R&D dans les industries agro-alimentaires hexagonales en 2002. On y trouve près de la moitié de chercheurs⁴⁹ et 41% de techniciens. Pour les entreprises concernées, 1% du CA et 3% des effectifs sont consacrés à l'effort de recherche. Cela représente un des taux d'intensité R&D les plus faibles de l'industrie française.

Le tableau ci-dessous donne la répartition des dépenses intérieures de R&D de l'industrie agro-alimentaire et des chercheurs selon la taille des établissements⁵⁰.

Taille des entreprises	Moins de 250	%	De 250 à 500	%	De 500 à 1000	%	Plus de 1000	%	total
Dépenses en millions €	105	21	85	17	42	9	261	53	493
Chercheurs en ETP	672	35	371	19	193	10	689	36	1 925

Selon le ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le financement public de R&D dédié à l'agro-alimentaire est, en 2002, de 11 M€ et 0.5% des structures de recherche publiques sont dédiées à ce secteur.

Au plan national, le Nord – Pas-de-Calais, toutes activités de recherche confondues, ne représente que 1.2% des dépenses du privé et 1.6% de ses effectifs de recherche. Cependant le secteur industriel agro-alimentaire régional contraste nettement par son importance : c'est un des plus importants secteurs intégrant la recherche privée en région. Le tableau ci-dessous compare les effectifs de recherche des entreprises pour le secteur agro-alimentaire avec l'ensemble de l'industrie, au plan régional et au plan

⁴⁹ Chercheurs et ingénieurs de recherche

⁵⁰ Source : Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, données 2002

national (chiffres 2002)⁵¹.

		Effectifs totaux de R&D	Nombre de chercheurs	Dépenses en millions €
Région	IAA	336	107	28.3
	Tout secteur	2949	1185	248.7
France	IAA	4209	1925	493
	Tout secteur	191 217	95 294	21 839

Cette situation est due en très grande partie aux centres de R&D d'entreprises leader dans leur domaine telle que Roquette, Cerestar ou Lesaffre. Des initiatives plus récentes permettent de conforter cette situation comme le développement par le groupe Finaler d'une entité (Finaler Ingrédients) dédiée à l'usage de la Chicorée pour des produits d'hygiène bucco- dentaire.

En terme de brevets, le secteur agro-alimentaire français est au plan national l'un des plus faibles déposants depuis 2001⁵² : 116 dépôts par la voie nationale en 2001 et 108 en 2003 soit 0.64% de tous les brevets déposés en France. En région le secteur agro-alimentaire régional semble relever cette proportion car il représente 9 % des brevets de la filière française⁵³ ce qui permettrait d'établir un taux de 3 % des brevets déposés, tous secteurs confondus, en région.

Comme les PMI régionales sont trop faiblement concernées par la R&D, faute de moyens, le soutien public s'est mobilisé en conséquence sur le plan de l'innovation.

Depuis 2002 un programme spécifique de soutien de la filière agro-alimentaire a été mis en place dans le cadre du plan régional à l'innovation, soutenu par l'Etat et la Région : le Programme Technologique Innovation agro-alimentaire avec comme cheville ouvrière le Certia Interface à Villeneuve d'Ascq. L'objectif est d'intégrer et d'accompagner des démarches d'innovation dans les PMI régionales en mobilisant un réseau d'acteurs régionaux.

Entre 2002 et 2004, 21 PMI ont été financièrement soutenues dans leur projet d'innovation à travers des prestations technologiques réseau, les aides financières de l'Anvar ou les contrats de développement de l'Etat ou du conseil régional⁵⁴. Un appel à projets lancé en 2002 a permis également de soutenir une dizaine d'entreprises et 5 laboratoires sur des projets d'innovation tels que :

⁵¹ Source : Ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

⁵² Source : INPI

⁵³ Source : DIGITIP , Etudes Régions et Technologies clés

⁵⁴ Source : Certia Interface

- la formulation
- le génie des procédés
- la sécurité alimentaire
- la valorisation des co-produits
- l'emballage

Des PMI régionales se distinguent ainsi en proposant de nouveaux produits sur le marché soit en terme de formulation/recettes, de présentation ou d'emballages comme⁵⁵ :

- JC David à Boulogne sur Mer et Simon Dutriaux avec une gamme de nouvelles recettes à base de produits de la mer
- Lionor à Steenbecque avec un nouveau concept de plat complet à base de volaille
- les veloutés du Nord à Genech ou les marchés de Phalempin avec des emballages nouveaux de leurs produits
- la brasserie Duyck à Jenlain ou le Confiseur Verquin à Tourcoing apportant de nouvelles saveurs à leurs produits

Cependant ces quelques exemples ne doivent pas faire oublier que l'effort à mener est encore important car nombre de PMI ont besoin d'intégrer une démarche d'innovation afin de conforter leurs positions commerciales, concernant notamment :

- des produits de plus en plus élaborés
- des assurances en hygiène et sécurité alimentaire
- l'évolution des habitudes de consommation
- les attentes vis à vis de l'équilibre nutritionnel

Par ailleurs la diversité des centres d'expertises régionaux doit continuer à être valorisée et leurs partenariats avec les industriels à être développés.

La région dispose en effet d'un réseau de compétences scientifiques et technologiques important. Outre les laboratoires des grandes entreprises régionales, des structures publiques sont au service des PMI :

- le centre de ressources technologiques ADRIANOR à Tilloy les Mofflaines (62) expert en formulations
- le centre d'expérimentation et de valorisation des produits de la mer CEVPM à Boulogne sur mer
- l'institut français de recherche pour l'exploitation de la mer IFREMER Boulogne sur Mer
- l'institut de Recherches Appliquées au Contrôle Qualité INRACQ à Arras,
- le service de microbiologie et hygiène alimentaire SERMHA de l'institut Pasteur à Lille
- l'agence française de sécurité sanitaire AFSSA via une antenne à Boulogne sur Mer
- le laboratoire de glycobiologie et physiologie végétale LGPV de l'université de l'Artois à Lens
- le laboratoire du génie des procédés agro-industriels LGPAI de l'université

⁵⁵ Source : *Certia Interface*

de Valenciennes

- l'institut national de la recherche agronomique INRA doté du centre régional pour l'innovation et le transfert technologique CRITT CERTIA Interface à Villeneuve d'Ascq

Les coordonnées de ces organismes sont indiquées en annexe.

En matière de formation, la région est également pourvue de grande écoles et universités tournées vers l'enseignement en agro-alimentaire :

- Polytech'Lille et son département Industries Agro-alimentaires
- l'institut Supérieur d'Agriculture de la Faculté Catholique de Lille
- l'université de l'Artois avec la licence professionnelle agro-alimentaire, alimentation, qualification en fruits et légumes et le DESS des technologies alimentaires avancées.
- l'université du Littoral avec plusieurs formations (DEUST et licence professionnelle) autour de la valorisation, de la commercialisation des produits de la mer et des produits agricoles et également du management des entreprises agricoles et agro-alimentaires.

Le Nord – Pas-de-Calais compte également 17 lycées et instituts d'enseignement professionnel agricole.

III.6. Le contexte réglementaire européen

L'actualité réglementaire des industries agro-alimentaires est dominée par l'application depuis le 1^{er} janvier 2005 du règlement européen sur la traçabilité. Le règlement européen 178/2002⁵⁶ dresse les obligations en matière de traçabilité alimentaire. Contrairement à une directive européenne, un règlement est directement applicable sans transposition dans le droit national. A partir du premier janvier 2005 tous les exploitants du secteur alimentaire :

- « ...doivent être en mesure d'identifier toute personne leur ayant fourni une denrée alimentaire... »
- « ...disposent de systèmes de procédures permettant d'identifier les entreprises auxquelles leurs produits ont été fournis... »

Le règlement précise également les obligations des exploitants en cas de crise : procédure de retrait des produits, communication auprès des consommateurs et information des pouvoirs publics.

Le contexte réglementaire concerne également les allégations nutritionnelles et de santé, portant sur les denrées alimentaires, qui ont fait l'objet en juillet 2003 d'une proposition de règlement européen et pour lequel une adoption devrait voir le jour en 2005. Le règlement devrait préciser les conditions d'utilisation des allégations nutritionnelles et de santé, en interdisant certaines allégations et en évaluant scientifiquement l'utilisation des

⁵⁶ Une analyse du règlement par le conseil national de l'alimentation est disponible à l'adresse suivante : www.Agriculture.gouv.fr/spip/IMG/pdf/05072004.pdf

allégations en fonction du profil nutritionnel des denrées alimentaires. En conséquence, aucun produit alimentaire ne sera interdit, mais les allégations concernant les produits alimentaires auront un sens pour le consommateur.

On peut noter également l'adoption d'un nouveau règlement 1935/2004 le 27 octobre 2004 relatif aux matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires. Il prévoit l'utilisation de nouveaux matériaux et objets « actifs et intelligents » pour les emballages alimentaires permettant ainsi l'utilisation de nouveaux matériaux innovants destinés à ne pas avoir d'influence néfaste sur la composition et le goût.

IV. VISION DRIRE ET PROPOSITIONS D' ACTIONS

IV.1. Une mutation en profondeur, incontournable et indispensable

On peut tenter de regrouper les facteurs conjoncturels environnant les industriels de l'agro-alimentaire en deux familles :

- ceux qui s'imposent directement à l'entreprise conditionnant ou impactant son activité à court terme comme la réforme de la Politique Agricole Commune, l'application de la réglementation nationale et européenne, les stratégies des grands groupes industriels, la concentration du monde de la distribution et ses règles du jeu, les crises sanitaires, l'arrivée sur le marché de nouveaux concurrents, ou les alertes en matière de santé publique (accroissement de l'obésité)
- ceux qui ne s'imposent pas directement à l'entreprise mais qui peuvent modifier à moyen ou long terme son activité comme le développement de la préoccupation environnementale, la modification des habitudes alimentaires, l'évolution des attentes des consommateurs, les nouvelles exigences en qualité, hygiène et sécurité ou les tendances sociétales (vieillesse de la population)

Ainsi, les grandes entreprises et les PMI régionales doivent à la fois adapter au quotidien leurs activités pour satisfaire au premier groupe de facteurs sans perdre de vue le second dans leurs orientations stratégiques.

Aujourd'hui de grandes entreprises régionales affichent une certaine réussite dans la maîtrise des facteurs conjoncturels qui l'entourent ; des PMI, de même, font preuve de dynamisme à cet égard.

Mais ce qui constitue un atout, la diversité et la force des productions régionales, peut aussi se révéler être un handicap. Malgré les réussites constatées, la région Nord – Pas-de-Calais peine à se faire une place à l'échelle européenne.

De plus cela ne doit pas masquer la grande différence entre ces moteurs de l'économie agro-alimentaire régionale et la majorité des PMI pour lesquelles l'adaptabilité face à ces facteurs n'est pas une question de choix mais de survie.

Pourtant la région Nord – Pas-de-Calais possède tous les ingrédients pour devenir une grande région agro-alimentaire européenne :

- sa situation géographique : porte d'entrée sur l'Europe du Nord
- un tissu industriel de PMI et de grandes entreprises avec une grande variété des produits et des métiers
- des secteurs à la pointe : transformation des grains et amylacés, produits de la mer, transformation des légumes
- un réseau logistique performant et complet : maritime, ferroviaire, fluvial, routier, bâtiments de stockage, plate forme multimodale

- une recherche et développement privée présente
- un large réseau de compétences scientifiques : domaine de la formulation, du génie des procédés ou sécurité alimentaire
- l'identification de spécialités régionales sous une marque collective : saveurs en or
- une présence importante et diversifiée de filières supports d'innovation : plasturgie, électronique, TIC
- des services à l'entreprise développés : services financiers, juridiques, conseils et expertises
- une source importante de futures compétences : écoles d'ingénieurs, universités, lycées et instituts d'enseignement professionnel spécialisés
- des projets de développement ambitieux (dans le cadre de l'appel à projet des pôles de compétitivité) : projet aquatique, projet nutrition santé longévité, projet d'utilisation non alimentaire des matières agricoles

Pour y parvenir cependant quelques éléments majeurs semblent encore nécessaires comme :

- une mobilisation complète de tous les acteurs publics et privés régionaux autour d'une véritable politique régionale en matière d'agro-alimentaire
- un maillage fort des compétences scientifiques avec les PME régionales
- le développement d'un sentiment d'appartenance au territoire
- une démarche active de fertilisation croisée entre des filières complémentaires à l'industrie agro-alimentaire telles que la plasturgie ou l'électronique

IV.2. Propositions d'actions

Même si le secteur des industries agro-alimentaires ne relève pas spécifiquement du champ d'intervention de la DRIRE, plusieurs actions financées par cette dernière ont été ouvertes à ces entreprises, compte tenu de leurs liens importants avec des industries amont comme l'emballage ou la chimie :

- le programme d'accompagnement des PME à l'exportation (Cap sur l'International)
- le programme de prévention des difficultés de l'entreprise développé en Flandres Intérieure
- le programme de sensibilisation, initiation et accompagnement des entreprises dans leur gestion de l'information (Vigilances)
- le programme d'accompagnement des entreprises dans leur projet d'intégration des Technologies de l'Information et de la Communication développé sur l'Audomarois

En 2005, la DRIRE soutient également des projets qui intégreront spécifiquement l'industrie agro-alimentaire :

- l'opération Cap Action dont l'objectif est d'associer les compétences industrielles de l'électronique régionale avec d'autres filières dont l'agro-

alimentaire en vue de conquérir des nouveaux marchés à travers des développements produits ou process à « intelligence intégrée »

- l'opération d'intelligence territoriale menée par la communauté d'agglomérations de l'Artois (Artois Comm). Elle inclut un module spécifique agro-alimentaire dont l'objectif est notamment d'offrir aux entreprises les moyens et les méthodes leur permettant de se saisir des bonnes informations en vue soit d'orienter leurs stratégies, soit de générer ou d'alimenter des projets d'innovation, soit de réagir en temps de crise (perte d'un marché, attaque concurrentielle, rupture technologique,...)

Des actions nouvelles pourraient également être menées :

- pour valoriser les entreprises régionales en développement logiciel, services informatiques et constructions électroniques afin d'aider les PMI de l'agro-alimentaire à répondre aux exigences de traçabilité qui leurs sont imposées
- pour soutenir les projets de pôles de compétitivité ainsi que les filières qui pourraient initier une démarche équivalente
- pour mailler et valoriser la grande diversité de l'offre de compétences régionales au service des entreprises

SOURCES D'INFORMATION

Entreprises visitées ou rencontres

Entreprise ou type de rencontre	Ville	Personne rencontrée	Fonction
Fapmo SA	Outreau	MM.Hebert et Cardon	PDG et DG
La Charlotte	Landacres	M. Legagneur	PDG
J.C. David	Boulogne sur Mer	M. Diers	Directeur
Pôle des Industries Alimentaires	Marcq en Baroeul	Equipe d'animation	
Conseil Régional	Lille	M. Matuczak	Chargé de mission
NFX	Lille	P. Tiberghien	Chargé d'affaires
Dunkerque Promotion	Dunkerque	M. Petit	Chargé d'affaires
Pôle halieutique	Boulogne sur Mer	Mme Kolypczuk	Conseiller en développement technologique
Boulogne développement Cote d'Opale	Boulogne sur Mer	Equipe d'animation	

Bibliographie

Type de document (revue, ouvrage, site web...)	Organisme, structure ou nom de l'auteur	Titre du document	Date des informations
Ouvrage	Agreste	IAA, Enquête annuelle d'entreprise	Données 2002
Site web	ASSEDIC	Statistiques de l'emploi salarié	Données 2003
Site web	Douanes	Statistiques import export	Données 2003
Site web	AFII	newsletter	Décembre 2004
Parution	Les Echos		2004
Parution	La Voix du Nord		2004
Parution	La Gazette NPC		2004
Parution	Le Monde		2004
Parution	DRTEFP	Regard sur quelques secteurs de la région NPDC	Données 2003 et 2004
Site web	Eurostat	L'industrie alimentaire en Europe	Rédigé en octobre 2004, données 2001
Site web	Ministère de l'Education Nationale, de	Chiffres de la recherche, la RetD dans les	Données 2002

	l'Enseignement supérieur et de la Recherche	entreprises, la RetD dans les régions	
Rapport	Certia Interface	Actions menées dans le cadre du PTI Agro-alimentaire	Données 2002 à 2004
Profil Nord Pas de Calais	INSEE et DRTEFP	De l'évolution des métiers à leur renouvellement	N°6 Octobre 2004
Rapport	DIGITIP	Etudes, Régions et Technologies clés	Données 2002

CONTACTS

Associations, organismes et syndicats

Nom	Ville	Activité principale	Contact
CIAA	Bruxelles	Confédération des industries agro-alimentaires de l'UE	www.ciaa.be
ANIA	Paris	Association nationale des industries alimentaires	www.ania.net
PIA	Marcq en Baroeul	Pôle des industries alimentaires	Tél. : 03 20 99 24 41 Fax. : 03 20 99 24 07
Chambre Départementale d'Agriculture	Saint Laurent Blanchy	Représenter et défendre les intérêts de l'agriculture	Tél. : 03 21 60 57 57 www.pdc.chambagri.fr
Chambre Régionale d'Agriculture	Lille	Prolonge les projets et actions des chambres départementales	Tél. : 03 20 88 67 00 Fax. : 03 20 88 67 09
DRAF	Lille	Direction régionale de l'agriculture et de la forêt	Tél. : 03 20 96 42 13 Fax. : 03 20 96 42 99
Pôle Filière Halieutique	Boulogne sur Mer	Recherche, formation et développement technologique	Tél. : 03 21 10 78 98 Fax. : 03 21 30 33 22
Comité de Promotion Nord Pas de Calais	Saint Laurent Blangy	Promotion des produits alimentaires régionaux	Tél. : 03 21 60 57 86 Fax. : 03 21 60 57 89 www.saveurs-npdc.com

Laboratoires et Universités

Nom	Ville	Sujet de recherche- Objet de la recherche, de partenariats avec PME/PMI	Contact
INRACQ	Arras	Institut de Recherches Appliquées au Contrôle de la Qualité	Tél. : 03 21 21 30 97 Fax. : 03 21 51 32 26 www.cm-arras.fr/inracq
ADRIANOR	Tilloy les Mofflaines	Association pour le Développement de la Recherche Appliquée aux Industries Agroalimentaires des régions du Nord	Tél. : 03 21 24 81 03 Fax. : 03 21 48 10 94 www.adrianor.com

CEVPM	Boulogne sur Mer	Centre d'Etudes et de Valorisation des Produits de la Mer	Tél. : 03 21 83 91 31 Fax. : 03 21 87 46 83 www.cevpm.com
IFREMER	Centre de Boulogne sur mer	Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer / laboratoire ressources halieutique	Tél. : 03 21 99 56 00 Fax. : 03 21 99 56 01
SERMHA	Lille	Service de Microbiologie et d'Hygiène des Aliments de l'Institut Pasteur de Lille	Tél. : 03 20 43 86 40 Fax. : 03 20 43 89 26 www.pasteur-lille.fr
AFSSA	Boulogne sur Mer	Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments	Tél. : 03 21 99 25 00 Fax. : 03 21 30 95 47
LGPV	Lens	Laboratoire de glycobiologie et physiologie végétale de l'Université de l'Artois	Tél. : 03 21 79 17 98 Fax. : 03 21 79 17 17
INRA	Villeneuve d'Ascq	Institut national de la recherche agronomique	Tél. : 03 20 43 54 24 Fax. : 03 20 34 54 26 www.lille.inra.fr
CERTIA Interface	Villeneuve d'Ascq	Structure d'aide et de conseil technologique au service des IAA	Tél. : 03 20 43 54 71 Fax. : 03 20 43 54 72 fmartin@jinnove.com
Polytech Lille	Villeneuve d'Ascq	Département et formations industries agro-alimentaires	www.polytech-lille.fr
Institut Supérieur d'Agriculture Université de l'Artois	Lille	Formations d'ingénieurs en agro-alimentaire	www.isa-lille.fr
	Lens	Licence professionnelle agro-alimentaire et DESS des technologies alimentaires avancées	www.univ-artois.fr
Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis	Valenciennes	Laboratoire du génie des procédés agro-industriels	www.univ-valenciennes.fr
Université du Littoral	Boulogne sur Mer	DEUST concernant les produits de la mer et Licence prof de management des entreprises agro-alimentaires	www.univ-littoral.fr

Annexe 1 : Liste des codes NAF concernés par l'industrie agro-alimentaire

Rubriques des codes NES 114	Rubriques des codes NAF	Codes NAF 700	Intitulés des codes NAF
B01 industrie des viandes	15.1 industrie des viandes	151A 151C 151E 151F	- Production de viandes de boucherie. - Production de viandes de volaille. - Préparation industrielle de produits à base de viande. - Charcuterie.
B02 industrie du lait	15.5 industrie laitière	155A 155B 155C 155D 155F	- Fabrication de lait liquide et de produits frais. - Fabrication de beurre. - Fabrication de fromages. - Fabrication d'autres produits laitiers. - Fabrication de glaces et sorbets.
B03 industrie des boissons	15.9 industrie des boissons	159A 159B 159D 159F 159G 159J 159L 159N 159Q 159S 159T	- Production d'eaux de vie naturelles. - Fabrication de spiritueux. - Production d'alcool éthylique de fermentation. - Champagnisation. - Vinification. - Cidrie. - Production d'autres boissons fermentées. - Brasserie. - Malterie. - Industries des eaux de table. - Production de boissons rafraîchissantes
B04 industrie du grain et aliments pour animaux	15.6 industrie des grains et fabrication de produits amylacés	156A 156B 156D	- Meunerie. - Autres activités de travail des grains. - Fabrication de produits amylacés.
	15.7 fabrication d'aliments pour animaux	157A 157C	- Fabrication d'aliments pour animaux de ferme. - Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie
B05 industries alimentaires diverses	15.2 industrie du poisson	152 Z	- Industrie du poisson
	15.3 industrie des fruits et légumes	153 A	- Transformation et conservation de pommes de terre
		153 C 153 E 153 F	- Transformation de jus de fruits et légumes - Transformation et conservation de légumes - Transformation et conservation de fruits
15.4 industrie des corps gras	154 A 154 C 154 E	- Fabrication d'huiles et graisses brutes - Fabrication d'huiles et graisses raffinées - Fabrication de margarine	

<p>B05 industries alimentaires diverses (suite)</p>	<p>15.8 autres industries alimentaires</p>	<p>158A 158B 158C 158D 158F 158H 158K 158M 158P 158T 158V</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche. - Cuisson de produits de boulangerie. - Boulangerie et boulangerie pâtisserie. - Pâtisserie. - Biscotterie, biscuiterie, pâtisserie de conservation. - Fabrication de sucre. - Chocolaterie, confiserie. - Fabrication de pâtes alimentaires. - Fabrication du thé et du café. - Fabrication d'aliments adaptés à l'enfant et diététiques. - Industries alimentaires n.c.a.
--	---	---	--